AVIS AUX NAVIGATEURS
PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE

POLICE DU PORT
PORT DE PLAISANCE
VILLE DE LA ROCHELLE

Avis N° 09bis/2020 - Objet : MODIFICATION escale du "Sam Simon"

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
Le navire « Sam Simon » est prévu en escale dans le bassin des chalutiers du 28 février au 9 mars 2020
Pour des raisons météo, la date d'arrivée du bateau est avancée au jeudi 27 février 2020 à 18h30

Pour assurer la sécurité autour du bateau, la circulation maritime sera réglementée dans le chenal d'accès du Port de plaisance de La Rochelle. Une zone d'interdiction de la navigation est définie à l'intérieur d'un périmètre de sécurité de 50 mètres autour du navire, compté à partir de la ligne de flottaison.

- l'arrivée dans le bassin est prévue le 27 février 2020 à 18h30
- la sortie du bassin est prévue le 9 mars 2020 à 17h00

Lors des manœuvres, le navire « Sam Simon » et les bateaux accompagnants seront prioritaires sur toutes autres embarcations.
En fonction de la fréquentation du site, le chenal pourra être fermé à la navigation.
Le canal VHF 09, sera utilisé par le pilotage et par les services du port pour la sécurité des manœuvres.

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :
x Plaisanciers port de La Rochelle
x Affichage capitainerie
x Personnel capitainerie
x Professionnels du nautisme La Rochelle
x Croisiéristes / bus de mer / passeur
x Associations nautiques rochelaises
x Ports de proximité
x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 25 février 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,